



Montréal, le 21 octobre 2009

**Par courrier électronique**

M<sup>c</sup> Éric Fraser  
Hydro-Québec - Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet :      Dépôt – Suivi de la décision D-2008-133**

---

Cher confrère,

Nous accusons réception de votre lettre du 25 septembre 2009 par laquelle vous transmettiez, **sous pli confidentiel**, le rapport détaillé de suivi des activités d'achat et de vente du Distributeur pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2009, ainsi que le rapport de suivi identifiant les contreparties contactées.

Les documents ainsi reçus seront traités conformément à la Politique concernant la gestion des documents confidentiels en vigueur à la Régie de l'énergie.

Nous espérons le tout conforme et nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/mdl